

Titre restaurant :

finances
Solidaires

Le ministère opte pour la dématérialisation au 1^{er} janvier 2017

Un nouveau marché public concernant les titres restaurants vient enfin d'être mis en place après une procédure d'appel d'offre à rebondissements. La société NATIXIS INTERTITRES en est l'heureuse élue.

Une fois de plus, les fédérations des finances déplorent que ce soit une société du monde de la Finance, aux démarches parfois peu scrupuleuses, qui ait été retenue. Elles regrettent que l'appel d'offre n'ait pas comporté de clauses environnementales et sociales qui aurait permis à des entreprises de l'Économie sociale et solidaire d'être retenues.

Ce nouveau marché vise à mettre en place le titre restaurant dématérialisé sur l'ensemble du réseau. Le titre restaurant dématérialisé sera donc opérationnel sur l'ensemble du territoire métropolitain et domien dès le 1er janvier 2017.

Les cartes APETIZ, supports du titre dématérialisé, seront distribuées aux agents bénéficiaires par les agents gestionnaires aux alentours du 20 décembre 2016.



Comment ça marche ?

- ❖ Ce titre dématérialisé consiste en une carte nominative « APETIZ », du type carte bancaire, à code confidentiel de 4 chiffres et paiement sans contact possible.
- ❖ Cette carte sera activable dès la première saisie du code confidentiel.
- ❖ Les modalités d'attribution du titre restaurant ne sont pas modifiées (18 titres d'une valeur de 6 € pour un agent à temps complet).
- ❖ Contrairement au titre restaurant « papier » où la limite d'utilisation était (en principe) fixée à 2 par jour, le plafond journalier des dépenses du titre dématérialisé est fixé à 19 € et sans limite du nombre de transactions par jour (dans cette limite monétaire).
- ❖ Les dépenses sont débitées au centime près.
- ❖ En cas de perte ou de vol, l'agent pourra faire opposition et son solde sera préservé.

Comment l'utiliser !

- ❖ La carte APETIZ est utilisable dans toute la France. C'était une demande de **Solidaires Finances** en particulier. Initialement, le titre ne devait être utilisable que dans le département d'exercice .
- ❖ La carte est utilisable chez les restaurateurs et commerçants affiliés à la *Commission Nationale des Titres Restaurants (CNTR)* mais équipés d'un terminal de paiement électronique (terminal de carte bancaire).
- ❖ La carte est utilisable tous les jours sans contraintes horaires sauf les dimanches et jours fériés (sauf dérogation pour les agents en horaires atypiques). C'était également une demande de **Solidaires Finances** car, initialement, l'usage du titre dématérialisé devait être limité au midi du lundi au vendredi.



Et la gestion!

- La carte sera rechargée tous les mois après visa des demandes préparées par les agents gestionnaires.
- Elle sera chargée du montant correspondant à la dotation de titres de l'agent (maximum 18 titres soit 108 €).
- L'agent ne perdra donc pas le bénéfice des titres non utilisés (plus de problèmes d'échanges et de dates limites d'utilisation).

Chacun pourra gérer sa carte (consultation du solde, des dernières transactions, visualisation des chargements, opposition etc.) par téléphone, smartphone ou sur un espace personnel sécurisé sur le site de NATIXIS INTERTITRES (www.ape-tiz.com).

Les revendications de **Solidaires Finances** sur les modalités d'utilisation du titre dématérialisé ont été satisfaites. Ce titre offre aux agents une souplesse d'utilisation, bien qu'il ne soit pas utilisable le dimanche ce que nous avons contesté, en faisant observer que certains collègues avaient l'habitude de faire leurs achats de nourriture le dimanche (marchés par exemple).

Mais à l'évidence, il permettra surtout d'alléger la tâche des gestionnaires qui n'auront plus de manipulations des titres papier (expédition sur les postes isolés, remise des titres aux agents, émargement des listes etc).

Encore un bon moyen pour les administrations financières de faire des économies d'emplois !



Les représentants Solidaires Finances au CNAS

Benoite MAHIEU
Patricia BERNAUD
Chantal GSELL
Patrick DUHEM
Jean Etienne CORALLINI

Danielle GROSSO
Anne BOUTET
Annie DAFIT
Christine LOUISOT
Eliane LECONTE